AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE-EN-YVELINES

Du samedi 15 octobre au jeudi 17 novembre 2022

Par arrêté n°2022-CT-0063 du 19 septembre 2022, Madame le Maire de Dampierre-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du PLU.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Dampierre-en-Yvelines, 9 Grande Rue, 78720 Dampierre-en-Yvelines, du samedi 15 octobre 2022 au jeudi 17 novembre 2022 inclus soit pendant 34 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Le Tribunal administratif de Versailles a désigné Madame Roselyne LECOMTE en qualité de Commissaire-enquêteur,

Madame le Commissaire-enquêteur procédera à l'enquête publique et recevra le public lors des permanences à la mairie de Dampierre-en-Yvelines, aux jours et horaires suivants :

- samedi 15 octobre 2022 matin de 09h00 à 12h00
- mardi 18 octobre 2022 après-midi de 16h00 à 19h00
- samedi 29 octobre 2022 matin de 09h00 à 12h00
- mardi 08 novembre 2022 après-midi de 16h00 à 19h00
- jeudi 17 novembre 2022 après-midi de 14h00 à 17h00

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier en Mairie et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au Commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Madame le Commissaire-enquêteur, Mairie de Dampierre-en-Yvelines, 9 Grande Rue, 78720 Dampierre-en-Yvelines

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra également prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante https://www.registre-dematerialise.fr/4230

Les observations et propositions pourront également être transmises via l'adresse courriel suivante <u>enquete-publique-4230@registre-dematerialise.fr</u>

Les observations et propositions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé https://www.registre-dematerialise.fr/4230 et donc visibles par tous.

La date et heure limite de réception des observations et propositions déposées par courrier ou par courriel est fixée au jeudi 17 novembre 2022 à 17h00 (dix-sept heure), heure de clôture de l'enquête.

Toutes informations complémentaires sur le dossier pourront être demandées par courriel à l'adresse suivante : <u>PLU@mairiedampierre-yvelines.fr</u>

Les informations environnementales se rapportant à l'enquête figurent dans le rapport de présentation du PLU.

La personne responsable du projet d'élaboration du PLU est Madame Valérie PALMER, Maire de Dampierre-en-Yvelines.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête auprès du service urbanisme de la Mairie de Dampierre-en-Yvelines.

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Dampierre-en-Yvelines, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, pendant une durée d'un an, ainsi que sur le site internet de la Mairie et qu'à la Préfecture des Yvelines.